

VENTE AUX ENCHERES EN LIGNE

Collection de **La Maison de la Nouvelle-Calédonie** à Paris

DU 18 MAI AU 8 JUIN



ROSSINI
PARIS

DROUOT
PARIS

Exposition Publique
Entrée libre et gratuite.

Les 21 et 22 mai 2026
10-13h / 14h-17h

*MNC, 4 bis rue de Ventadour,
75001 Paris*

INFORMATIONS SUR LA VENTE

EXPOSITION PUBLIQUE

L'exposition publique se tiendra à la Maison de la Nouvelle-Calédonie

4 bis Rue de Ventadour, 75001 Paris

Les 21 et 22 mai 2026

10-13h / 14h-17h

VENTE

**La vente se déroulera en ligne exclusivement du lundi 18
mai au lundi 8 juin 2026**

RETRAIT DES LOTS

- Jusqu'au 12 juin à la Maison de la Nouvelle Calédonie, 4 bis Rue de Ventadour, 75001 Paris
- Des frais de stockage s'appliquent au-delà de cette date

RENSEIGNEMENTS

Fabien Aubry : fa@rossini.fr

LES ESTIMATIONS, FOURNIES À TITRE INDICATIF, NE SAURAIENT TRADUIRE LA VALEUR AFFECTIVE NI LA PORTÉE SYMBOLIQUE DE L'OBJET.

Comment enchérir ?

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE *DROUOT.COM* OU CLIQUEZ DIRECTEMENT SUR LE LIEN DE LA VENTE DANS LE CORPS DU MAIL.

CRÉEZ VOTRE COMPTE DROUOT GRATUITEMENT EN QUELQUES CLICS.

COMPLÉTEZ VOTRE PROFIL EN RENSEIGNANT :

- VOS INFORMATIONS PERSONNELLES
- VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ
- VOS COORDONNÉES BANCAIRES

UNE FOIS VOTRE COMPTE VALIDÉ, INSCRIVEZ-VOUS À LA VENTE 'COLLECTION DE LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE À PARIS' EN RECHERCHANT "ROSSINI" (OPÉRATEUR) POUR Y ACCÉDER.

APRÈS VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION, VOUS AVEZ DEUX OPTIONS :

- ENCHÉRIR MANUELLEMENT EN DIRECT
- OU PLACER UN ORDRE D'ACHAT AUTOMATIQUE

EN CAS D'ENCHÈRE 'MANUELLE' SI QUELQU'UN SURENCHÉRIT, VOUS SEREZ AVERTI. VOUS POUVEZ ALORS DÉCIDER DE CONTINUER À ENCHÉRIR OU NON.

L'ORDRE AUTOMATIQUE VOUS PERMET DE FIXER UN MONTANT MAXIMUM :

LA PLATEFORME ENCHÉRIT POUR VOUS, PROGRESSIVEMENT, SANS DÉPASSER CE PLAFOND ET CE MONTANT RESTE CONFIDENTIEL.

A LA FIN DE LA VENTE, LE LOT EST ADJUGÉ À LA PLUS HAUTE ENCHÈRE.

LORSQUE VOUS REMPORTEZ L'ENCHÈRE, VOUS POUVEZ RÉGLER VOTRE ACHAT DIRECTEMENT EN LIGNE AVANT D'ORGANISER LA RÉCUPÉRATION DE VOTRE LOT.

ATTENTION, TOUTE ENCHÈRE EST DÉFINITIVE ET VOUS ENGAGE.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La vente sera faite au comptant et conduite en Euros. Les frais attachés à la vente (hors magasinage et autres charges éventuelles) 30.6 % TTC (incluant les 3.6% TTC de Drouot online)

1. GARANTIES

Les attributions notion d'époque ont été établies compte-tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. Ces mentions sont garanties pour une durée de 5 ans à partir de la date d'adjudication. Le délai de prescription pour une action en responsabilité à l'encontre de la maison de vente aux enchères ROSSINI est de 5 ans. L'ordre du catalogue sera suivi. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admise aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les reproductions au catalogue des œuvres sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons est néanmoins possible. Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif. La maison de vente aux enchères ROSSINI est couverte par les assurances responsabilité professionnelle et représentation des fonds prescrites par la loi. Tous nos experts sont couverts par une assurance responsabilité professionnelle.

2. ENCHÈRES

- **Ordre d'achat:** Si vous souhaitez faire une offre d'achat par écrit, vous pouvez utiliser le formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue. Celle-ci doit nous parvenir au plus tard 24 heures avant la vente, accompagnée de vos coordonnées bancaires.

- **Enchères par téléphone:** Si vous souhaitez enchérir par téléphone, veuillez en faire la demande par écrit en utilisant le formulaire prévu à cet effet, accompagné de vos coordonnées bancaires et d'un seul numéro de téléphone ou nous pourrions vous joindre, au plus tard 2 jours avant la vente. La SVV Rossini décline sa responsabilité en cas où la communication téléphonique n'aurait pu être établie. Les personnes ayant demandé une ligne téléphonique et n'ayant pas pu être joint pendant la vente, se verront attribuer les lots à l'estimation basse.

En cas de double enchère reconnue effective par le Commissaire - Priseur, le lot sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

3. DÉFAUT DE PAIEMENT

En application de l'article L. 441- 6 du Code du Commerce, en cas de retard de paiement supérieur ou égal à 30 jours après la vente, des pénalités de retard égales à 11,37 % du montant de l'adjudication (charges et taxes comprises) seront demandées à l'acheteur. L'application de cette clause ne fait pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts et aux dépens de la procédure qui serait nécessaire, et ne préjuge pas de l'éventuelle mise en œuvre de la procédure de folle enchère.

Ces dommages ne seront en aucun cas inférieurs aux honoraires acheteurs et vendeurs qui auraient été facturés en cas de bonne résolution de la vente.

4. FOLLE ENCHÈRE

Par dérogation de l'Art.14 de la loi du 10 juillet 2000: «À défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de deux mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant».

5. RETRAIT DES ACHATS

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de magasinage qui sont à leur charge. Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité de la S.V.V.Rossini ni de l'expert à quelque titre que ce soit.

Pour tous nos acquéreurs (acheteur présent le jour de la vente, acheteur en ligne et donneurs d'ordre) des frais de stockage seront dus à compter du lendemain de la vente (jours fériés et week-ends non inclus).

Le montant est de 5 € par jour et par objet et 10€ par jour par meuble.

En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement. En cas de paiement par carte la délivrance pourra être différée jusqu'à ce que le délai de rétractation soit purgé.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et la S.V.V.Rossini décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. En cas de vente à l'Hôtel Drouot, les frais de magasinage sont à la charge de l'acquéreur.

6. EXPÉDITION DES LOTS

Le transport est effectué sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Le choix du transporteur et l'organisation du transport appartiennent à l'acheteur. La S.V.V. Rossini peut fournir, de manière non contractuelle, les coordonnées de transporteurs. Les lots ne seront remis aux transporteurs qu'après règlement de l'achat. La formalité de licence d'exportation peut requérir un délai de 4 à 5 mois. Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères.

NOTICE D'INFORMATION

INCIDENTS DE PAIEMENT - FICHER DES RESTRICTIONS D'ACCÈS DES VENTES AUX ENCHÈRES (TEMIS)

« Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de ROSSINI SVV ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Le Fichier TEMIS peut être consulté par tous les structures de vente aux enchères opérant en France abonnées à ce service. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site, menu «Acheter aux enchères», rubrique «Les commissaires priseurs».

L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme <https://interencheres.com> gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme. Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au Fichier TEMIS, ROSSINI pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation de l'Enchérisseur aux ventes aux enchères pour lesquelles ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier TEMIS, contester leur inscription ou exercer les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition dont ils disposent en application de la législation applicable en matière de protection des données personnelles, peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

Pour les inscriptions réalisées par ROSSINI : par écrit auprès de ROSSINI 7 rue Drouot 75009 Paris, ou par e-mail : contact@rossini.fr

Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels

Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris ou par e-mail contact@temis.auction.

L'Enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

[3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, <https://cnil.fr>] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS. Pour en savoir plus sur le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter nos conditions générales de ventes. Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer ROSSINI de tout changement concernant ses coordonnées de contact